Alerte au plaidoyer

Examen des réponses nationales au VIH/sida - COMMENT S'IMPLIQUER



Août 2007

Préparé par le Conseil international des ONG de lutte contre le VIH/sida (ICASO)

Cette ALERTE AU PLAIDOYER est la première d'une série sur l'UNGASS et l'accès universel, qui vise à faire connaître au secteur communautaire des occasions de s'impliquer dans la préparation des rapports nationaux et dans l'examen mondial des réponses nationales au VIH/sida.

Adoptée en 2001 par tous les États membres de l'ONU, la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida de l'UNGASS constitue un cadre de travail complet pour freiner et renverser l'épidémie du VIH/sida d'ici 2010 et elle inclut des indicateurs spécifiques et mesurables pour 2003, 2005 et 2010. Chaque année, les gouvernements font état des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces engagements.

Par ailleurs, dans le cadre de l'examen des progrès de 2006, les États membres de l'ONU ont pris d'autres engagements par le biais de la Déclaration politique sur le VIH/sida - notamment celui d'établir des cibles ambitieuses pour la fin de 2006, dans l'intention d'intensifier la réponse à l'épidémie du VIH et de réaliser d'ici 2010 l'accès universel à des mesures complètes de prévention, de traitement, de soins et de soutien.

Les mécanismes d'examen de la Déclaration de l'UNGASS et d'établissement d'objectifs en vue de l'accès universel sont tous deux en cours, et incluent un engagement à impliquer la société civile. Les gouvernements doivent soumettre à l'ONUSIDA d'ici le 31 janvier 2008 leurs rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration. À présent, ils devraient aussi s'être fixé des objectifs en vue de l'accès universel; afin de valider ces objectifs ambitieux et détaillés, l'ONUSIDA a été mandaté de soutenir des mécanismes nationaux impliquant la société civile. L'examen des progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration de l'UNGASS et la préparation des rapports offrent une occasion de procéder à cette validation.

Les rapports nationaux visent sont supposés faire état des points de vue et contributions de tous les dépositaires d'enjeux, du gouvernement et de la société civile, compte tenu de ce que l'ONUSIDA appelle la "responsabilité conjointe " de la reddition de compte au palier national. Or il arrive souvent que la société civile ne soit pas adéquatement impliquée. Par conséquent, en 2006, plus de 30 " rapports indépendants "ont été préparés par le secteur communautaire et soumis à l'ONUSIDA pour inclusion dans le rapport mondial. Les rapports indépendants seront acceptés de nouveau en 2007.

Dates importantes

- Maintenant! Examens des progrès, préparation des rapports et validation, impliquant de multiples dépositaires d'enjeux nationaux.
- 31 janvier 2008 : Date d'échéance pour le dépôt des rapports officiels et alternatifs au bureau de l'ONUSIDA à Genève.
- Fin de juin 2008 : Réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, pour examiner les progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement.

10 actions importantes que **vous** pouvez poser dès maintenant :

- 1. **Communiquez** avec le coordonnateur de l'ONUSIDA dans votre pays pour savoir comment le bureau national de l'ONUSIDA soutient la contribution de la société civile au mécanisme d'examen de la Déclaration. La reddition de compte est une responsabilité conjointe des gouvernements nationaux et de la société civile. **Demandez** à l'ONUSIDA d'établir un mécanisme inclusif et participatif qui implique tous les dépositaires d'enjeux dans l'examen, la préparation du rapport et la validation. Pour une liste des coordonnateurs de pays, écrire à universalaccess2010@icaso.org.
- 2. **Mobilisez** vos collègues et organismes partenaires de la société civile et militez pour l'implication significative du secteur communautaire dans les mécanismes d'examen et de reddition de compte¹. **Formez** un groupe de travail sur l'UNGASS (et l'accès universel) (ou un groupe semblable) au sein de votre organisme ou réseau et incitez vos collègues à s'impliquer activement dans ces mécanismes.
- 3. **Communiquez** avec le programme national sur le VIH/sida de votre pays (ou l'équivalent) pour savoir comment on compte impliquer le secteur communautaire dans le mécanisme d'examen et de reddition de compte de l'UNGASS. **Trouvez** qui dirigera la préparation du rapport dans votre pays et tentez d'organiser une rencontre avec cette personne. L'examen et la préparation du rapport devraient impliquer des rencontres de dépositaires d'enjeux, notamment pour valider le rapport. Demandez à votre gouvernement, ou à la personne responsable, les dates et lieux exacts des réunions et offrez votre aide pour leur préparation. Vous pouvez utiliser/adapter la « lettre modèle » à l'annexe 1. (Les communications de l'ONUSIDA sont disponibles sur demande en écrivant à universalaccess2010@icaso.org.)
- 4. **Vérifiez** si des objectifs visant l'accès universel ont été établis dans votre pays et demandez toute documentation disponible. Une liste est disponible sur le site Internet de l'ONUSIDA (www.unaids.org) ou en écrivant à universalaccess2010@icaso.org. **Partagez** les documents obtenus avec vos collègues de la société civile, à l'échelle nationale, et faites-en parvenir une copie (si possible) à l'adresse ci-dessus.
- 5. **Partagez** toute l'information recueillie à propos des mécanismes dans votre pays (à l'interne et mondialement). Cela rehaussera l'imputabilité et la transparence, en plus de soutenir les efforts de plaidoyer.
- 6. **Analysez** la Déclaration d'engagement de l'UNGASS, la Déclaration politique sur le VIH/sida et les rapports antérieurs de votre gouvernement (p. ex., les rapports nationaux sur la Déclaration d'engagement² 2et les objectifs visant l'accès universel, disponibles sur le site Internet de l'ONUSIDA). **Déterminez** si le mécanisme est inclusif et transparent et si les rapports soumis correspondent à la réalité dans votre pays.

¹ Voir « Coordination avec les communautés - Directives sur l'implication du secteur communautaire dans la coordination des réponses nationales au VIH/sida », disponible via www.icaso.org, pour planifier et promouvoir une implication significative.

² Une liste des rapports en ordre alphabétique est accessible à http://www.unaids.org/en/publications/2005ungassreporting/default.asp

10 actions importantes que **vous** pouvez poser dès maintenant :

- 7. **Examinez** la réponse de votre pays au cours de la dernière année, en vous basant sur les Directives de l'ONUSIDA pour le suivi de la Déclaration d'engagement en 2008³ et sur votre connaissance des besoins et des réponses programmatiques. Cela devrait être fait en collaboration avec des groupes du secteur communautaire, en particulier des personnes vivant avec le VIH/sida et d'autres groupes vulnérables. Utilisez les données de vos rapports de programmes et de vos évaluations communautaires participatives. **Écrivez** à l'ICASO à universalaccess2010@icaso.org pour obtenir des outils et des références qui vous aideront à réaliser cet examen communautaire.
- 8. **Participez** aux mécanismes d'examen « officiel » et de préparation du rapport, en utilisant l'information rassemblée dans le cadre de votre démarche d'examen et d'analyse.
- 9. **Préparez des rapports indépendants** et faites-les parvenir à l'ONUSIDA (ungassindicators@unaids.org), si vous jugez que le rapport « officiel » ne reflète pas adéquatement la réponse nationale à l'épidémie, les progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement et l'établissement d'objectifs réalistes et détaillés visant l'accès universel.
- 10. **Communiquez** avec l'ICASO (universalaccess2010@icaso.org) pour plus d'information ou pour toute question, ou consultez notre site Internet : www.icaso.org. Vous pouvez aussi visiter ce site : www.ungasshiv.org.

Prière de distribuer à vos collègues cette ALERTE AU PLAIDOYER et les documents susmentionnés.

Ce guide est disponible en quatre langues (anglais, français, espagnol et russe) sur le site Internet du Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO) : www.icaso.org.

³ Suivi de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida : Directives pour l'élaboration d'indicateurs de base - Établissement des rapports 2008 (accessible à http://data.unaids.org/pub/Manual/2007/20070712_core_indicators_manual_fr.pdf).

Contexte : La Déclaration d'engagement de l'UNGASS, l'accès universel et le rôle du secteur communautaire

Il y a six ans, sous le thème « À crise mondiale, action mondiale », l'Assemblée générale des Nations Unies a consacré une session extraordinaire (UNGASS) au VIH/sida - c'était la première fois qu'elle s'intéressait spécifiquement à une question de santé.

Il en a résulté la **Déclaration d'engagement sur le VIH/sida**, qui a été signée par tous les États membres de l'ONU. Celle-ci constitue un cadre de travail complet pour freiner et renverser l'épidémie du VIH/sida d'ici 2010 et elle inclut des indicateurs spécifiques et mesurables pour 2003, 2005 et 2010. Chaque année, les gouvernements font état des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces engagements.

À la suite de l'engagement des gouvernements à l'accès universel, lors du Sommet mondial et du Sommet du G8 à Gleneagles, en 2005, l'expansion des efforts a généré un nouvel élan pour améliorer et intégrer des mesures complètes de prévention, de traitement, de soins et de soutien dans des réponses nationales multisectorielles.

Le 2 juin 2006, lors de la 87^e séance plénière de l'Assemblée générale des Nations Unies, les États membres ont adopté une Déclaration politique sur le VIH/sida pour donner suite à l'examen des progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida de l'UNGASS. En 2006, ces États ont réitéré leur engagement, entre autres, à <u>établir des cibles ambitieuses</u> pour la fin de 2006, afin d'intensifier la réponse à l'épidémie du VIH dans le but d'atteindre l'accès universel d'ici 2010.

La Déclaration politique inclut un engagement à établir des **objectifs nationaux** ambitieux pour 2010, y compris des objectifs intermédiaires pour 2008. Elle engage les États membres de l'ONU « à continuer de déployer tous les efforts nécessaires pour intensifier la riposte globale et durable élaborée par les pays afin de mener toute une gamme d'activités multisectorielles de prévention, de traitement, de soins et d'appui, avec la participation totale et active des personnes vivant avec le VIH, des groupes vulnérables, des communautés les plus touchées, de la société civile et du secteur privé, <u>le but étant de réaliser l'objectif de l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et aux services d'appui d'ici à 2010.</u> » (paragraphe 20)

L'ambition de réaliser l' « accès universel » commence à dominer le contexte mondial actuel des politiques sur le VIH/sida. D'aucuns l'ont présenté comme un mécanisme pour élargir la réponse au VIH/sida. Or l'accès universel n'est pas qu'un simple expansion de la réponse. Il devrait permettre à tous de jouir d'un accès équitable aux services et aux biens de qualité dont ils ont besoin en matière de prévention, de traitement, de soins et de soutien pour le VIH/sida.

En réponse à certaines lacunes dans l'établissement des objectifs, le Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA a formulé en juin 2007 la demande « de fournir des éclaircissements et de faire mieux connaître l'accès universel, et d'appuyer les processus nationaux qui incluent la société civile, et surtout les populations concernées, pour valider les cibles ambitieuses et globales et les incorporer dans des plans nationaux chiffrés d'ici la fin 2007. »

Le mécanisme d'établissement et d'atteinte d'objectifs visant l'accès universel est inséparable de la mise en œuvre et de l'examen de la Déclaration d'engagement. L'établissement d'objectifs pour l'accès universel devrait commencer dans chaque pays par la détermination des priorités, l'identification des dépositaires d'enjeux clés, l'établissement de cibles ambitieuses et réalistes, l'identification d'obstacles [possibles] et la détermination d'un parcours durable pour atteindre ces cibles. Cette démarche complexe doit être inclusive, participative, accessible, réaliste, exhaustive et équitable. L'examen des progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement devrait être à la base de cette analyse.

En 2008 et 2010, les gouvernements doivent faire état de leurs progrès dans l'atteinte et la réalisation de l'accès universel. Ils le feront dans le cadre de l'examen de la Déclaration d'engagement, en rendant compte de l'atteinte de leurs objectifs au palier national. Il est donc crucial que le secteur communautaire soit pleinement impliqué dans le mécanisme d'établissement d'objectifs et dans l'examen et la reddition de compte touchant la Déclaration d'engagement et l'accès universel.

Mécanisme de suivi

Les réussites, dans la réponse au VIH/sida, se mesurent par l'atteinte d'objectifs concrets. Pour évaluer ces accomplissements, l'ONUSIDA a développé un ensemble d'indicateurs de base visant à mesurer les progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement. Ces indicateurs sont classés en quatre catégories : (a) engagement et action au palier national; (b) connaissances et comportements; (c) impact; et (d) engagement et action au palier mondial. Chaque année, l'ONUSIDA révise les indicateurs (à la lumière des rapports nationaux) et y apporte des changements. Des 23 indicateurs relatifs à la Déclaration d'engagement, huit sont recommandés par l'ONUSIDA pour les objectifs visant l'accès universel.

À la fin de juillet 2007, l'ONUSIDA a organisé une rencontre pour accroître les capacités régionales de fournir une assistance technique de haute qualité pour la préparation des rapports sur les progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration. La rencontre visait principalement la formation de conseillers régionaux en suivi et évaluation qui seront dirigés par des Équipes régionales de soutien de l'ONUSIDA (pour une liste des équipes, écrire à universalaccess2010@icaso.org). Ces conseillers fourniront du soutien pour la préparation des rapports nationaux. Des représentants de la société civile ont participé à la rencontre pour faire part aux consultants de leurs expériences de suivi et d'évaluation et pour souligner l'importance d'impliquer des dépositaires d'enjeux autres que le gouvernement dans le mécanisme d'examen et de reddition de compte. Les représentants de la société civile ont participé activement aux discussions et soulevé diverses questions quant aux indicateurs et aux mécanismes actuels. Un rapport complet (préparé par la société civile) est accessible via www.icaso.org ou en écrivant à universalaccess2010@icaso.org.

Les États prennent de plus en plus au sérieux l'engagement à examiner les progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement et à en rendre compte. En 2003, seulement 55 % des États membres ont soumis un rapport à l'ONUSIDA. En 2005, 72 % l'ont fait. En 2008, l'on s'attend non seulement à ce qu'encore plus de pays soumettent un rapport, mais aussi à ce que les documents soient complets et de grande qualité.

Le rôle du secteur communautaire

Le secteur communautaire doit voir à ce que l'examen des progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration et les objectifs fixés pour l'accès universel reflètent adéquatement l'épidémie locale. Il doit s'assurer que l'examen est complet, que les données sont désagrégées et que l'on inclut une analyse de la manière dont le pays a répondu aux besoins des communautés les plus affectées. Il est donc crucial que le secteur communautaire soit activement et significativement impliqué dans le mécanisme d'examen officiel.

Toutefois, il est parfois difficile pour des représentants du secteur de s'impliquer dans les mécanismes gouvernementaux : ils en sont souvent exclus, ou limités à une participation symbolique. Devant cette situation, l'ONUSIDA a accepté pour la première fois en 2006 des « rapports indépendants » de militants du secteur communautaire, pour informer le Secrétaire général des Nations des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement de l'UNGASS. Ces rapports indépendants ont été reconnus comme étant complémentaires à l'information soumise par les gouvernements; et ils ont servi d'outil de plaidoyer aux organismes communautaires, dans le cadre des mécanismes « officiels », pour mettre en relief des lacunes, des obstacles et des occasions dans la mise en œuvre de la Déclaration au palier national.

Annexe 1 : Lettre modèle aux autorités nationales en matière de VIH/sida - Implication de la société civile dans le mécanisme d'examen de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida de l'UNGASS

Madame, / Monsieur,

Au nom de notre organisme/groupe de travail communautaire, [insérer le nom de l'organisme/groupe], et à titre de membre-s de la société civile, je vous écris pour vous faire part de notre souhait d'être impliqués dans la préparation du rapport national sur les progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, qui devra être déposé d'ici le 31 janvier 2008.

Cet examen est une importante occasion pour tous les dépositaires d'enjeux de la réponse nationale au VIH/sida d'évaluer leur efficacité à prévenir les nouveaux cas d'infection et à fournir des traitements, des soins et du soutien à ceux qui en ont besoin. Le rôle vital des organismes de la société civile dans la réponse à l'épidémie leur procure une perspective unique et fondée, qui gagnerait à être intégrée dans l'examen.

De fait, la Déclaration d'engagement exhorte les organismes de la société civile à faire partie intégrante de la préparation des rapports sur les progrès. À l'appui du mécanisme d'examen de 2007-2008, l'ONUSIDA a signalé que " la reddition de compte est la responsabilité conjointe des gouvernements nationaux et de la société civile " et qu'elle devrait utiliser " des données pertinentes d'une grande variété de sources, allant des ministères aux partenaires de la société civile " et " analyser et examiner ces données avec tous les dépositaires d'enjeux pertinents " [trad.].⁴ Nous sommes engagés à accomplir cela en partenariat avec vous.

Par conséquent, nous apprécierions vous rencontrer pour discuter de cet engagement, qui impliquerait d'autres organismes du domaine du VIH/sida, en particulier des personnes vivant avec le VIH/sida et d'autres groupes vulnérables. Nous vous serions reconnaissants de nous faire part de toute information que vous pourriez détenir au sujet du mécanisme d'examen et des dates d'échéance, y compris les dates et lieux des rencontres envisagées.

Salutations distinguées,

Votre nom Nom et adresse de votre organisme/groupe

⁴ Tiré des communications de Peter Piot, directeur général, et de Paul Delay, directeur de l'évaluation de l'ONUSIDA, dans le cadre de la dissémination aux gouvernements des *Directives pour l'élaboration d'indicateurs de base pour 2008*.